

# PROJET DE NORME INTERNATIONALE

## ISO/DIS 17747

ISO/TC 257

Secrétariat: SAC

Début de vote:  
2015-05-04

Vote clos le:  
2015-08-04

---

---

## Détermination des économies d'énergie dans les organisations

*Determination of energy savings in organizations*

ICS: 27.010

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/DIS 17747](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.



Numéro de référence  
ISO/DIS 17747:2015(F)

© ISO 2015

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/DIS 17747](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

## Modifications –

Version 1 2012-09-11 – Rédigée par Ian Byrne (National Energy Foundation, Royaume - Uni) et SR Lohokare (NPL, Inde) à titre de cadre de référence pour les discussions à Berlin en septembre 2012

Version 2 2012-09-19 – Intègre les modifications apportées lors de la réunion du Groupe de Travail à Berlin après validation de toutes les modifications en mode révision.

Version 3 2013-02-22 - Fait suite au webinaire, pour les travaux approfondis des membres du comité

Version 4 2013-06-26 « WD0 » Fait suite à la réunion de Helsinki, pour travaux d'avancement des membres du Groupe de Travail Mixte (JWG) afin de produire le document de travail WD1

Version 5 2013-07-12 WD1 intégrant les modifications faisant suite à Helsinki

Version 6 2013-08-02 WD2 suite aux observations des membres du JWG

Version 7 2013-09-04, CD provisoire suite à la réunion Webex le 9 août

Version 8 2013-09-09 WD3 (version 7 plus paragraphe final de l'Annexe D, désormais WD3, et non CD1)

Version 9 2013-11-13 CD1 suite à la réunion de Londres

Version 10 2014-03-12, CD2 après la réunion JWG4 à Mississauga

Versions 11a-g 2014-06-08 à 2014-07-04, versions de travail produites pendant et après la réunion au Chili

Version 12 2014-07-10 CD3

Version 13 2014-11-24 intégrant les modifications rédactionnelles à la suite du CD3

Version 14 2014-12-24 intégrant toutes les modifications validées à Paris

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	vi
Introduction .....	vii
1 <b>Domaine d'application.....</b>	<b>1</b>
2 <b>Références normatives .....</b>	<b>1</b>
3 <b>Termes et définitions.....</b>	<b>1</b>
4 <b>Domaine d'application et périmètres .....</b>	<b>4</b>
4.1 <b>Considérations préliminaires à la détermination des économies d'énergie .....</b>	<b>4</b>
4.2 <b>Détermination des périmètres .....</b>	<b>4</b>
5 <b>Comptabilité énergétique.....</b>	<b>6</b>
5.1 <b>Principes généraux de la comptabilité énergétique.....</b>	<b>6</b>
5.1.1 <b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
5.1.2 <b>Mesure de la consommation et des stocks énergétiques .....</b>	<b>6</b>
5.1.3 <b>Exclusion de types d'énergie mineures .....</b>	<b>7</b>
5.2 <b>Conversion en unités d'énergie communes .....</b>	<b>7</b>
5.2.1 <b>Conversion de données mesurées en unités d'énergie .....</b>	<b>7</b>
5.2.2 <b>Conversion en unités d'énergie communes .....</b>	<b>7</b>
5.3 <b>Énergie primaire et énergie distribuée.....</b>	<b>8</b>
5.3.1 <b>Introduction .....</b>	<b>8</b>
5.3.2 <b>Énergie distribuée.....</b>	<b>8</b>
5.3.3 <b>Énergie primaire.....</b>	<b>8</b>
5.3.4 <b>Conversion en énergie primaire.....</b>	<b>9</b>
5.3.5 <b>Considérations relatives à l'expression de l'énergie en énergie primaire ou en énergie distribuée.....</b>	<b>9</b>
5.3.6 <b>Consolidation de la consommation énergétique.....</b>	<b>10</b>
5.3.7 <b>Comparaison/combinaison de données issues de différentes localisations et groupes d'entreprises.....</b>	<b>10</b>
6 <b>Calcul des économies d'énergie .....</b>	<b>10</b>
6.1 <b>Principes généraux.....</b>	<b>10</b>
6.1.1 <b>Période ou base de comparaison .....</b>	<b>10</b>
6.1.2 <b>Normalisation .....</b>	<b>11</b>
6.1.3 <b>Approches pour déterminer les économies d'énergie .....</b>	<b>11</b>
6.2 <b>Période de détermination.....</b>	<b>12</b>
6.3 <b>Établissement de la consommation de référence .....</b>	<b>12</b>
6.4 <b>Normalisation des facteurs pertinents .....</b>	<b>12</b>
6.4.1 <b>Principes généraux.....</b>	<b>12</b>
6.4.2 <b>Normalisation prévisionnelle (sur la base de la période étudiée) .....</b>	<b>13</b>
6.4.3 <b>Normalisation rétrospective (sur la base de la période de référence) .....</b>	<b>13</b>
6.4.4 <b>Normalisation des conditions de référence.....</b>	<b>14</b>
6.4.5 <b>Résumé des méthodes de normalisation.....</b>	<b>15</b>
6.4.6 <b>Détermination de la consommation énergétique normalisée .....</b>	<b>15</b>
6.5 <b>Détermination des économies d'énergie.....</b>	<b>17</b>
6.5.1 <b>Principes généraux.....</b>	<b>17</b>
6.5.2 <b>Approche organisationnelle pour déterminer les économies d'énergie .....</b>	<b>19</b>
6.5.3 <b>Approche basée sur les AAPE pour déterminer les économies d'énergie .....</b>	<b>19</b>
6.5.4 <b>S'assurer de la cohérence entre les approches organisationnelles et les approches basées sur les AAPE .....</b>	<b>21</b>
7 <b>Amélioration de la certitude des résultats relatifs aux économies d'énergie .....</b>	<b>22</b>
7.1 <b>Qualité des données.....</b>	<b>22</b>
7.2 <b>Erreurs lors de la détermination des économies d'énergie .....</b>	<b>23</b>

7.3	Combinaison d'économies provenant de différentes localisations.....	23
7.4	Critères d'incertitude acceptables.....	23
8	Établissement de rapports sur les économies d'énergie.....	24
8.1	Aspects généraux.....	24
8.2	Considérations relatives à l'établissement de rapports pour les groupes de sociétés.....	24
8.3	Communication des résultats relatifs aux économies d'énergie.....	24
	Annexe A (informative).....	25
	Annexe B (informative).....	27
	Annexe C (informative).....	30
	Annexe D (informative).....	33
	Annexe E (informative).....	36
	Bibliographie.....	38

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/DIS 17747](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 17747 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 257, *Évaluation des économies d'énergie*, groupe de travail mixte 4 (JWG4), en collaboration avec le comité technique ISO/TC 242 (Management de l'énergie).

Cette deuxième/troisième/... édition annule et remplace la première/deuxième/... édition (), dont [l' (les) article(s) / le(s) paragraphe(s) / le (les) tableau(x) / la (les) figure(s) / l' (les) annexe(s) a/ont] fait l'objet d'une révision technique.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)  
ISO/DIS 17747  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747>

## Introduction

La présente Norme internationale décrit les approches permettant de déterminer les économies d'énergie sur la base :

- d'une variation de la quantité d'énergie consommée par l'organisme mesurée à l'intérieur du périmètre organisationnel – approche organisationnelle, ou
- de la consolidation des économies d'énergie produites par les actions d'amélioration de la performance énergétique mesurées à l'intérieur du périmètre organisationnel – approche basée sur les AAPE

Ces deux approches comparent la consommation énergétique d'une période définie – la période étudiée – par rapport à la consommation énergétique d'une période de référence. Des préconisations sont fournies concernant le rapprochement entre les deux approches.

La présente Norme internationale prend également en considération, dans le contexte des économies d'énergie, l'usage de l'énergie primaire et de l'énergie distribuée, les approches visant à consolider les économies d'énergie issues de différents types d'énergie et l'application de la normalisation.

La présente Norme internationale est élaborée de façon à permettre la cohérence avec le cadre méthodologique pour la détermination et la déclaration des économies d'énergie dans les projets, les organismes et les régions établi dans l'ISO 17743, ainsi qu'avec les méthodes de mesure et de vérification de la performance énergétique des organismes définies dans l'ISO 50015.

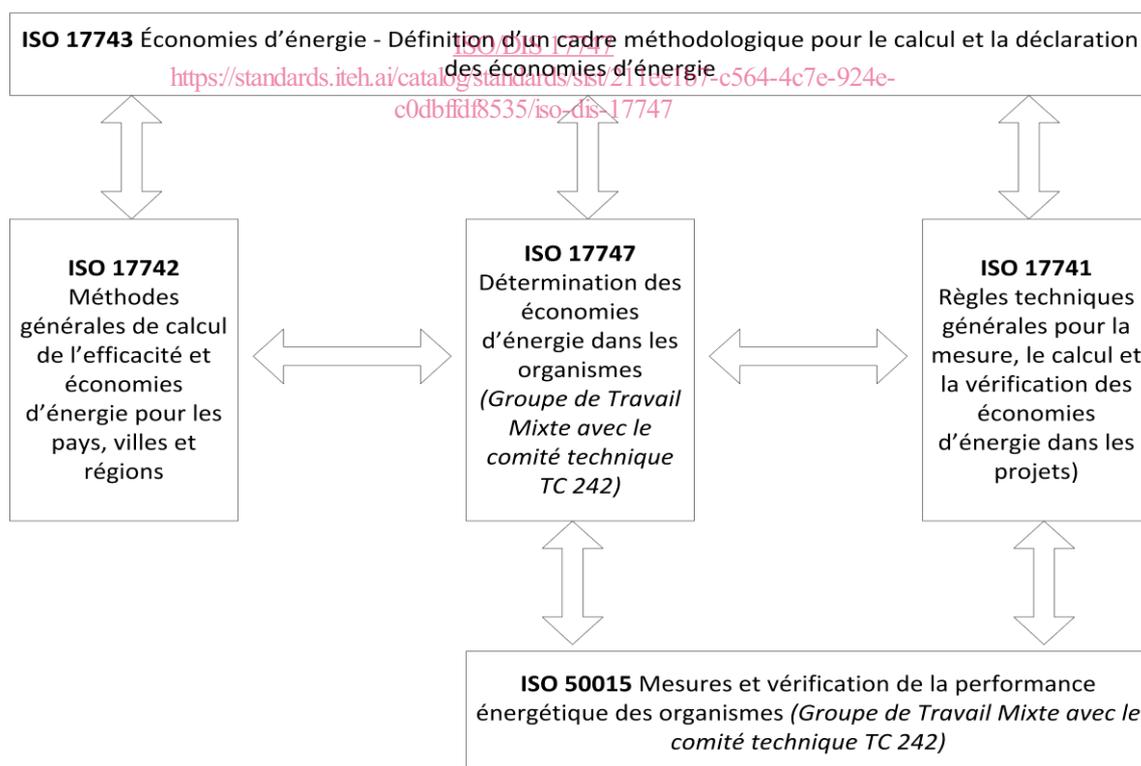


Figure 1 : Relation entre l'ISO 17747 et les normes ISO associées

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/DIS 17747](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-c0dbffdf8535/iso-dis-17747>

# Détermination des économies d'énergie dans les organisations —

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fournit des approches pour déterminer les économies d'énergie à partir d'actions d'amélioration de la performance énergétique (AAPE) existantes (mises en œuvre) ou prospectives dans les organismes. Ces méthodes peuvent s'appliquer à n'importe quel organisme, constitué en société de capitaux ou ayant un autre statut, de droit privé ou public. Elles peuvent être utilisées par des organismes déjà en conformité avec un système de management de l'énergie, comme l'ISO 50001, mais aussi par des organismes qui ne sont pas encore dotés d'un système de management de l'énergie formel.

Dans le contexte des économies d'énergie, la présente Norme internationale traite des aspects suivants :

- La définition de la finalité de la détermination des économies d'énergie
- La détermination des périmètres
- La comptabilité énergétique, en incluant l'énergie primaire et l'énergie distribuée
- Le choix d'une approche de détermination des économies d'énergie
- L'établissement d'une consommation énergétique de référence
- La normalisation de la consommation énergétique
- La détermination des économies d'énergie
- L'établissement de rapports et autres questions d'intérêt

### ISO/DIS 17747

Les méthodes particulières de mesure et de vérification (M&V) de la performance énergétique utilisées pour calculer les économies d'énergie n'entrent pas dans le champ d'application de la présente norme. Des préconisations relatives à la M&V de la performance énergétique des organismes sont consultables dans l'ISO 50015 [8].

## 2 Références normatives

Il n'y a pas de références normatives. Le présent article est inclus afin de conserver une numérotation des articles identique à celle des autres normes ISO.

## 3 Termes et définitions

### 3.1 énergie

électricité, combustibles, vapeur, chaleur, air comprimé et autres vecteurs similaires

Note 1 à l'article : D'autres vecteurs similaires peuvent par exemple inclure l'eau chaude, ainsi que les produits intermédiaires ou les sous-produits tels que le biogaz ou le gaz de cokerie.

Note 2 à l'article : Dans d'autres contextes, l'énergie peut être définie comme étant la capacité d'un système à produire une activité externe ou à effectuer un travail.

Note 3 à l'article : Pour les besoins de la présente Norme internationale, afin d'utiliser la même terminologie que celle employée par la plupart des organismes pour gérer leur énergie, « énergie » désigne les divers types d'énergie qui peuvent être achetés, stockés, traités ou utilisés dans des équipements ou procédés, ou récupérés.

[source : adaptée de l'ISO 50001 avec la nouvelle note 1]

### 3.2 comptabilité énergétique

système de règles, de méthodes, de techniques et de conventions utilisé pour mesurer, analyser et consigner la consommation énergétique

### 3.3 consommation énergétique

quantité d'énergie utilisée

[source : ISO 50001]

### 3.4 consommation de référence

référence(s) quantifiée(s) servant de base pour la comparaison de performances énergétiques

Note 1 à l'article : Une consommation de référence reflète habituellement une période donnée.

Note 2 à l'article : Une consommation de référence peut être normalisée à l'aide de facteurs affectant l'usage et/ou la consommation énergétique, tels que le niveau de production et les degrés-jour (température extérieure).

[source : adapté de l'ISO 50001:2011, 3.6 – Note 3 supprimée.]

### 3.5 performance énergétique

résultats mesurables liés à l'efficacité énergétique, à l'usage énergétique et à la consommation énergétique

[source : ISO 50001:2011, 3.12, modifié - La Note 1 et la Note 2 à l'article ont été supprimées puisqu'elles s'appliquent uniquement au management de l'énergie, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas transversales.]

### 3.6 action d'amélioration de la performance énergétique

#### AAPE

action ou mesure (ou ensemble d'actions ou de mesures) mise en œuvre ou planifiée au sein d'un organisme (3.15) cherchant à améliorer sa performance énergétique par l'introduction de modifications technologiques, managériales, comportementales, économiques ou autre

[source : ISO FDIS 50015: 2013, 3.3]

[ISO/DIS 17747](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/211ee1b7-c564-4c7e-924e-0dbff18535/iso-dis-17747)

### 3.7 périmètre

limites géographiques ou organisationnelles, telles que l'organisme les a définies

Note 1 à l'article : Le périmètre de l'organisme pourrait être différent du ou des périmètre(s) utilisés pour déterminer les économies d'énergie

Note 2 à l'article : La détermination des économies d'énergie peut englober un ou plusieurs périmètres, comme par exemple le périmètre d'une ou de plusieurs AAPE, ou de parties de l'organisme.

Exemples : Équipement, un système, un procédé, un groupe de procédés, une pièce, un bâtiment, un site, tout un organisme, plusieurs sites contrôlés par un même organisme.

[source : ISO 50001, avec des exemples supplémentaires et les Notes modifiées de l'ISO 50002]

### 3.8 usage énergétique

mode ou type d'utilisation de l'énergie

Exemples : ventilation, éclairage, chauffage, refroidissement, manutention, procédés, lignes de production.

[source : ISO 50001:2011, 3.18]

### 3.9 double comptage

erreur consistant à attribuer une seule et même occurrence d'économies d'énergie résultant d'une ou de plusieurs actions d'amélioration de la performance énergétique lorsqu'elles influencent la consommation énergétique d'autres systèmes qui consomment de l'énergie à l'intérieur de l'organisme

Note 1 à l'article : En présence d'effets interactifs entre les AAPE, les économies résultant de l'effet combiné de ces AAPE peuvent ne pas être égales à la somme des économies d'énergie produites par chacune de ces AAPE

Note 2 à l'article : Le principe du double comptage peut également s'appliquer à la consommation énergétique (comme par exemple compter deux fois le gaz consommé par un système de production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE) et par l'électricité produite).

[source : Modifié de l'EN 16212, nouvelle Note 2]

### 3.10 normalisation

processus de modification des données énergétiques afin de tenir compte des changements dans les facteurs pertinents, dans le but de comparer la performance énergétique dans des conditions équivalentes

[source : CD ISO 50006]

### 3.11 période de référence

période spécifique choisie comme période de référence pour déterminer les économies d'énergie

### 3.12 période étudiée

période spécifique choisie comme période d'évaluation pour déterminer les économies d'énergie

### 3.13 domaine d'application

ensemble des activités, installations et décisions pouvant englober plusieurs périmètres

[source : ISO 50001, le libellé « concernées par un SMÉ d'un organisme » ayant été supprimé]

### 3.14 facteurs statiques

conditions ou facteurs ayant une incidence sur la performance énergétique et n'étant pas soumis à des variations courantes

Exemples : taille d'une installation, conception des équipements mis en œuvre, nombre d'équipes hebdomadaires de production, nombre ou type d'occupants (par exemple employés de bureau), gamme de produits.

[source : CD ISO 50006]

### 3.15 organisme

compagnie, société, firme, entreprise, autorité ou institution, ou partie ou combinaison de celles-ci, à constituées ou non, publiques ou privées, disposant de ses propres fonctions et administration et ayant l'autorité pour maîtriser ses usages et sa consommation énergétiques

Note 1 à l'article : Un organisme peut être une personne ou un groupe de personnes.

[source : ISO 50001:2011, 3.2.2]

### 3.16 énergie distribuée

énergie délivrée au(x) périmètre(s) d'un organisme

Note 1 à l'article : L'énergie primaire produite ou l'énergie renouvelable générée sur site (comme l'électricité issue de panneaux photovoltaïques ou le pétrole puisé à partir d'un puits de pétrole) est considérée comme provenant de l'extérieur du(des) périmètre(s) de l'organisme

### 3.17 énergie primaire

énergie qui n'a pas fait l'objet d'un processus de conversion ou de transformation

Note 1 à l'article : L'énergie primaire peut être une énergie non renouvelable, une énergie renouvelable ou une combinaison des deux. Les organismes devront se tenir informés des exigences légales ou autres au moment de déterminer les types d'énergie qui sont primaires.

[source : ISO 16818:2008, 3.177, modifiée – La Note 1 à l'article a été ajoutée]

### 3.18 facteur pertinent

facteur quantifiable ayant une incidence sur la performance énergétique et soumis à des variations courantes

Exemples : conditions météorologiques, conditions de fonctionnement (température interne, niveau d'éclairage), heures de travail, capacité de production.

[source : ISO 50015]

## 4 Domaine d'application et périmètres

### 4.1 Considérations préliminaires à la détermination des économies d'énergie

Préalablement à toute détermination d'économies d'énergie, il convient que l'organisme établisse :

- la finalité de la détermination des économies d'énergie, telle que :
  - la conformité aux exigences légales ou autres applicables,
  - l'utilisation dans les rapports annuels,
  - l'intégration dans un Système de management de l'énergie tel que l'ISO 50001,
  - le calcul de la rentabilité financière des actions d'amélioration de la performance énergétique ;
- l'organisme pour lequel les économies d'énergie sont déterminées ;
- les parties responsables de la détermination des économies d'énergie, leurs rôles et leur relation avec l'organisme ;
- les parties destinataires des résultats ;
- un résumé du type de données, de la fréquence et des intervalles auxquels elles doivent être collectées et analysées.

Il convient de s'appuyer sur l'énergie consommée par l'organisme pour déterminer les économies d'énergie. Selon le domaine d'application du calcul des économies d'énergie, le(s) périmètre(s) de l'organisme peut(vent) inclure ou non, par exemple, le transport de marchandises ou de personnes par ou pour le compte de l'organisme, ou les activités de sous-traitants fabricant des pièces.

### 4.2 Détermination des périmètres

Il convient de définir les périmètres de l'organisme ou des parties qui le composent.

Exemples : un seul bâtiment, un campus universitaire ou un centre commercial, l'ensemble des opérations comprises dans une seule usine ou un seul procédé de fabrication, tous les bâtiments détenus par une autorité publique à l'intérieur d'un district administratif, l'ensemble des bus exploités par une administration de transport.

Toutefois, le(s) périmètre(s) de calcul des économies d'énergie peut(vent) différer de celui de l'organisme. Les cas de figure suivants sont donnés à titre indicatif, et ne sauraient constituer une liste exhaustive des écarts de périmètres pouvant se produire :

- Lorsque l'énergie est stockée dans le périmètre de l'organisme
- Lorsque l'énergie exportée traverse le périmètre de l'organisme
- Lorsque l'énergie primaire est générée sur site

Les périmètres peuvent inclure l'énergie du transport servant à délivrer des marchandises ou des services aux clients ou utilisée par les employés dans l'exercice de leurs fonctions pour l'organisme (par exemple, commerciaux ou consultants se déplaçant chez les clients).

Il peut être nécessaire de définir plusieurs périmètres, par exemple lorsqu'un organisme souhaite calculer les économies d'énergie issues d'opérations dans plusieurs localisations, chacune fabricant les pièces d'un seul et même produit ou service final, et ces pièces étant transportées entre les usines.

Exemple : l'énergie à l'échelle de l'entreprise utilisée par un constructeur automobile lorsque les voitures sont assemblées dans un pays, et les moteurs et les unités de transmission fabriqués dans un autre pays. Dans ce cas, la consommation énergétique totale de l'entreprise excèdera la somme des énergies consommées par les usines dans les deux pays en raison de l'énergie consommée par le transport.

Les organismes cherchent souvent à déterminer le montant total des économies d'énergie dans leur structure en consolidant les économies issues d'un certain nombre d'actions d'amélioration de la performance énergétique (AAPE). Dans cette approche, il peut être utile de définir un périmètre propre à chaque AAPE. Le périmètre d'une AAPE pourrait être transversal au périmètre organisationnel (voir Figure 2(B)) ; il pourrait également chevaucher celui d'une autre AAPE (voir Figure 2(C)). La superficie totale couverte par les périmètres des AAPE peut ne pas englober l'organisme tout entier.



Exemple : La Fig. 2 (A) montre le site géographique d'un organisme. Ce site se compose de trois bâtiments industriels, d'un immeuble de bureaux et d'un bâtiment réservé aux services publics. L'organisme se divise en trois divisions de production, un siège et une division énergétique (voir Fig.2(C)). Les AAPE en cours de mise en œuvre dans cet organisme sont exposées à la Fig. 2 (B). L'AAPE 1 porte sur le fonctionnement efficace de la chaudière. L'AAPE 2 porte sur l'amélioration du système de vapeur. L'AAPE 3 porte sur l'amélioration du chauffage. Les périmètres des AAPE 1 et 2 se chevauchent. En outre, la superficie totale des périmètres des AAPE ne couvre pas l'organisme dans son ensemble. Les sous-organismes se distinguent de l'organisme sans espace.

Il convient de pouvoir comparer le(s) périmètre(s) de l'organisme pendant la période de référence et la période étudiée. Il convient de procéder à des ajustements ne relevant pas de la routine afin de refléter les variations du(des) périmètre(s), comme la vente ou l'achat de filiales, l'ouverture ou la fermeture de bâtiments industriels, d'usines et d'autres locaux par l'organisme, ou l'externalisation ou l'internalisation d'activités.

Exemple : Durant la période de référence, une société possède sa propre flotte de véhicules de livraison. Durant la période étudiée, elle a sous-traité cette activité à une société de livraison externe. Dans un souci de cohérence, il convient soit d'éliminer le carburant utilisé par la société pour le transport durant la période de référence, soit de comptabiliser la consommation énergétique de la société de livraison.

Au moment de consolider les résultats des économies d'énergie provenant des différentes fonctions d'un organisme (comme plusieurs procédés de fabrication et le transport), les variations de l'incertitude de mesure et des méthodes peuvent générer de l'incertitude associée à la détermination des économies d'énergie. Afin de garantir la certitude des résultats de la somme des économies d'énergie, il convient de veiller à définir avec soin le(s) périmètre(s).

Il convient que l'organisme documente et consigne par écrit le(s) périmètre(s) sélectionné(s) le cas échéant.